



Formation



croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Auvergne-Rhône-Alpes
Centre Régional de Formation Professionnelle



SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES
ET DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Sécurisation des
parcours professionnels
FAITES RECONNAÎTRE VOS **COMPÉTENCES**





Qu'est-ce que le CléA ?

Le CléA est une certification officielle, nationale et reconnue dans tous les secteurs professionnels.

Sept domaines de compétences forment le socle commun de connaissances et de compétences professionnelles. La validation de l'ensemble de ces compétences assure la certification.



Communiquer en français



Calcul et raisonnement mathématique



Compétences numériques



Travail en autonomie et prise d'initiative



Travail en équipe



Apprendre à apprendre tout au long de la vie



Maîtrise des gestes et postures, respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires



Dans le cadre du domaine 7, nous formons aux **Premiers Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)** ou **Santé et Sécurité au Travail (SST)**

Quelles compétences ?



Quelques **exemples** de compétences CléA que vous pourrez valoriser et / ou développer :



Transmission d'informations : en réunion d'équipe, par le biais d'une boîte mail, par le biais de l'intranet



Utilisation de documents professionnels



Mathématiques en situation professionnelle : calcul de dosage, calcul de coûts, pourcentages



Initiation et/ou approfondissement en informatique : internet, intranet, création et archivage de fichiers et dossiers



Rôle et missions de chacun au sein d'un établissement



Analyse individuelle des progrès réalisés



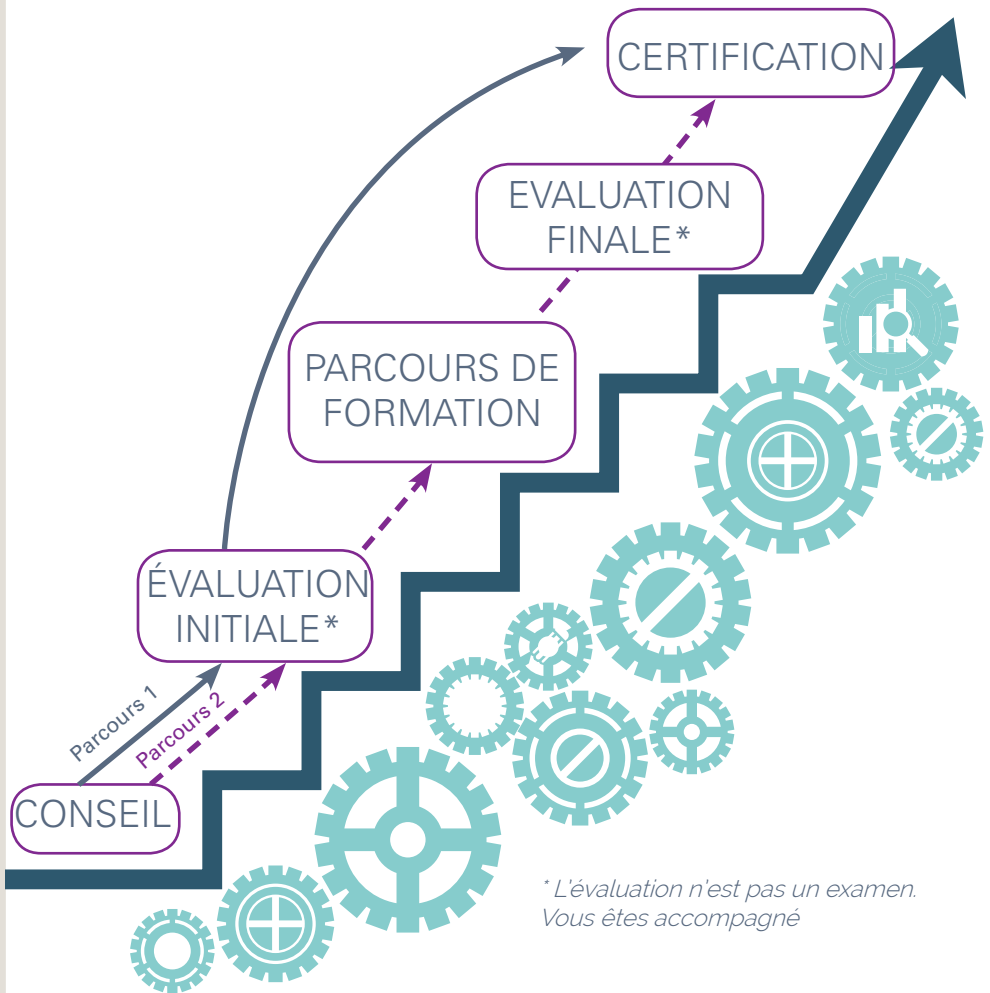
Préservation de l'environnement et hygiène en situation de travail



Gestes de premiers secours



Quelles sont les étapes du CléA ?



Parcours 1 : Anne a validé tous les domaines de compétences. Elle obtient directement la certification.

Parcours 2 : Anne a validé 3 domaines de compétences. On lui propose un parcours de formation portant **uniquement** sur les 4 domaines non validés.



Quel est l'intérêt du CléA ?

- 1 EN OBTENANT LE CERTIFICAT CLÉA, VOUS FAITES RECONNAÎTRE VOS COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Si vous bénéficiez d'un parcours de formation :

- 2 VOTRE PARCOURS EST INDIVIDUALISÉ ET PORTE UNIQUEMENT SUR LES DOMAINES DE COMPÉTENCES QUE VOUS N'AVEZ PAS VALIDÉS
- 3 VOUS RÉACTUALISEZ VOS CONNAISSANCES ET SUIVEZ LES ÉVOLUTIONS DE VOTRE MÉTIER
- 4 VOUS DÉVELOPPEZ DE NOUVELLES COMPÉTENCES EN LIEN DIRECT AVEC VOTRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE
- 5 VOUS FAITES LE POINT SUR VOTRE PROJET PROFESSIONNEL
- 6 VOUS CONSOLIDEZ VOS CONNAISSANCES ET PRENEZ CONFIANCE SI VOUS SOUHAITEZ ENSUITE ENTREPRENDRE UNE AUTRE FORMATION

Quels financements ?



Le CléA est une formation opposable (un employeur ne peut s'opposer à l'entrée en formation d'un salarié) et éligible au Compte Personnel de Formation (CPF).

Des financements existent.

Contactez nous pour des renseignements personnalisés.



Qui contacter ?

Cathy Yubero

Responsable Sécurisation des Parcours Professionnels et Dispositif CléA

 04 72 11 55 69 / 07 77 70 21 89

 cathy.yubero@croix-rouge.fr

PLUS D'INFOS

 irfss-rhone-alpes.croix-rouge.fr

Retrouvez-nous aussi sur les réseaux sociaux



facebook.com/Croix-Rouge-Formation-Professionnelle

IRFSS Auvergne-Rhône-Alpes

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale

Centre Régional de Formation Professionnelle (CRFP)

115, avenue Lacassagne

69003 Lyon

croix-rouge française

